

Décision

Générale

colonial

Décision n° 429 30 avril 1938

n° 429 30

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 497 du 30/04/1938

Date de publication
30 avril 1938

Date du numéro
30 avril 1938

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Congratel (Joseph), débarqué à la colonie le 24 avril 1938, est mis à la disposition du chef de bataillon commandant la milice indigène pour compter du jour de son débarquement. L'adjudant Congratel sera détaché au cabinet militaire.